

INNOVATION OBSERVATOIRE DES TENDANCES

ventures.societegenerale.com 

Claire Calmejane,
Directrice de l'Innovation,
Société Générale

SPÉCIAL CRYPTO-ACTIFS

Dans cette édition spéciale sur les crypto-actifs, nous vous proposons d'aborder les initiatives privées et publiques, en commençant par les monnaies digitales publiques en Europe avec Isabelle Martz, Directrice Adjointe des Paiements retail, qui évoque les stablecoins et les monnaies digitales des banques centrales, puis avec notre Chief Operating Officer pour l'Asie du Sud, Nicolas Stum, qui décrypte le projet Ubin du régulateur de Singapour (MAS), enfin, côté privé, nous revenons en France pour découvrir Lugh, le premier stablecoin français, avec son co-fondateur Olivier Ou Ramdane. J'ai également ajouté les dernières opérations de notre filiale leader sur le marché des actifs digitaux et des security token : FORGE dirigée par Jean-Marc Stenger. Nous ne sommes qu'au début de cette tendance, mais vous pouvez déjà entendre parler des Non-Fungible Tokens (NFT) par ceux qui détiennent une carte de football digitale ou une œuvre d'Andy Warhol pour les plus chanceux d'entre nous et de la DeFi, ou « Finance décentralisée ». Nous les commenterons dans les prochains observatoires. Les actifs digitaux feront de plus en plus partie du jargon commercial des services financiers grâce à une adoption progressive, optimisant ainsi la transparence des actifs financiers et non financiers, tout en renforçant notre capacité à développer l'économie en créant de la richesse.



#1

INITIATIVES PUBLIQUES EN EUROPE: LES STABLECOINS ET LES MONNAIES DIGITALES DES BANQUES CENTRALES



PAR **ISABELLE MARTZ**,
DIRECTRICE ADJOINTE
DES PAIEMENTS RETAIL,
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

QUELLE EST LA DÉFINITION DES STABLECOINS ?

Les stablecoins sont des crypto-monnaies (basées sur une blockchain) dont la valeur est généralement indexée à une monnaie fiduciaire (ou un panier de monnaies fiduciaires) ou à un actif (tel qu'un métal par exemple). Sa valeur est alors stable par rapport à celle des crypto-monnaies très spéculatives telles que le Bitcoin.

LES STABLECOINS, UNE MENACE ?

La déclaration de Facebook visant à créer le Libra (aujourd'hui dénommé le Diem) a été un signal d'alerte pour les banques centrales. La capacité d'un acteur privé à émettre une monnaie et à mettre en place un système de paiement supranational a agité le spectre du pouvoir supranational des GAFAs, leur capacité à affaiblir les outils de politique monétaire et l'ordre financier mondial. La Commission Européenne y répond en présentant son nouveau règlement appelé MICA (règlement sur les marchés des crypto-actifs).

Une monnaie digitale de banque centrale (Central Bank Digital Currency, CBDC) (qu'elle soit fondée ou non sur une blockchain) est aussi une réponse à la menace de ces grands acteurs privés ou d'autres banques centrales ayant une influence internationale (les États-Unis ou la Chine, par exemple). Mais une CBDC émise pour les particuliers et les entreprises (appelée « CBDC de détail » par différence avec une CBDC émise pour des institutions financières appelée « CBDC de gros ») pourrait également menacer le système financier, ce qui semble paradoxal ! Une CBDC de détail pourrait en effet faire concurrence à la monnaie commerciale

(la monnaie que vous avez sur vos comptes bancaires), donc affecter les dépôts des banques commerciales et compromettre leur capacité à financer l'économie. Une solution serait de limiter les dépôts et l'utilisation de la CBDC de détail.

OU UNE OPPORTUNITÉ ?

La nécessité d'une CBDC de détail peut être questionnée, car aucun cas d'usage clair ne justifie sa création, au-delà du besoin de souveraineté évidemment. Les systèmes de paiement existants sont efficaces, avec des volumes élevés traités en temps réel, 24 heures sur 24, et des modèles économiques pour les divers acteurs (banques et fournisseurs de solutions de paiement). Mais l'opportunité réelle des crypto-monnaies est offerte par les capacités technologiques de la blockchain. La caractéristique la plus prometteuse, qui n'existe pas nativement dans les monnaies et moyens de paiement traditionnels, est sa programmabilité. Une transaction en crypto-monnaie est une ligne de code dans la blockchain: ce code peut inclure des conditions par exemple sur le donneur d'ordre et le bénéficiaire (exemple: les personnes éligibles à une subvention publique) ou chercher des conditions codées dans un « contrat intelligent ». Les possibilités sont multiples comme pour les points de fidélité, les micro-paiements fonction de l'usage (« pay as you use »), les transactions entre les machines, les paiements dirigés, etc. Les conséquences économiques sont considérables, bien que le développement de tels algorithmes soit encore complexe et non mature (question de la responsabilité et de l'irrévocabilité par exemple).

QUELLE EST L'ÉTAPE SUIVANTE ?

La consultation publique sur une **CBDC de détail par la BCE semble assez positive**, bien qu'une solution garantissant la confidentialité, la sécurité, l'inclusion et les capacités transfrontalières représente un défi technique et réglementaire ! Des expérimentations devraient constituer les prochaines étapes dans les mois à venir. Du côté privé, le champ des possibles et les cas d'usage sont vastes et ouverts ; et SG est prête à être dans le jeu !



#2

INITIATIVE PUBLIQUE EN ASIA : SINGAPORE PROJECT UBIN



PAR **NICOLAS STUM**, CHIEF OPERATING OFFICER, SOUTH ASIA AND APAC SPONSOR OF ADN (ASIA DIGITAL NETWORK), SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

« Aux jeunes et aux moins âgés, je dis, regardez cet horizon, suivez cet arc-en-ciel, allez le chevaucher »
Lee Kuan Yew, Premier ministre fondateur de Singapour.

COMMENT DEVENIR UN SMART FINANCIAL CENTER ?

C'est le défi relevé par Singapour en 2016 lorsque la MAS (Autorité monétaire de Singapour) a lancé le « Projet UBIN » avec un objectif ambitieux : développer des initiatives public-privé pour explorer l'utilisation du DLT notamment pour la compensation et le règlement des paiements et des titres. UBIN (île de granite en Malaisien) est un projet pluriannuel en plusieurs phases. Chacune d'elle a étudié les améliorations apportées par le DLT au processus de compensation et de règlement. **Les phases 1 et 2** se sont concentrées sur l'exploitation des technologies, incluant la mise en place d'un dollar Singapourien « tokenisé » et l'expérimentation du paiement et des règlements interbancaires décentralisés. **Les phases 3 et 4** se sont concentrées sur l'interopérabilité du réseau (c.-à-d. Livraison contre paiement, règlements transfrontaliers) et enfin, **la phase 5** sur la viabilité des cas d'usage et la validation commerciale dans l'écosystème. Cette dernière phase a été menée en utilisant des structures de production, dans 3 domaines de la finance : les marchés de capitaux (actions, obligations), les prêts (prêts, financement du commerce) et les assurances (santé, automobile).

QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE ?

Dans leur 6^e et dernier rapport, les sponsors du projet « UBIN »

citent « la prochaine avancée sera dans la mise en œuvre de vraies solutions commerciales pour résoudre les défis du monde réel... Ce sixième rapport se veut un tremplin pour ce nouveau saut. »

Depuis 2019, de nouveaux tests sont conduits par des GLC (government linked companies) dans le domaine des obligations digitales (émissions Olam et tout récemment Singtel) en collaboration avec le SGX (la bourse de Singapour). La banque DBS a elle aussi affiché ses ambitions dans les domaines des crypto actifs en créant sa bourse d'échange digitale.

COMMENT SINGAPOUR POURRAIT-IL JOUER UN RÔLE DANS CETTE NOUVELLE ÈRE DU DLT ?

Précisément parce que c'est Singapour ; un territoire neutre, convivial pour les affaires mais avec un cadre réglementaire fort et des infrastructures de premier ordre. Au cours des dernières années, la cité-État a accueilli des FinTech et des Tech Fin de toutes nationalités, y compris les GAFAM et les BATX, pour construire un écosystème financier intelligent, dont le cluster DLT est une des pièces.

MAIS OÙ PEUT SE TROUVER LE POTENTIEL DANS UN PAYS DE 6 MILLIONS D'HABITANTS, DE SURCROÎT SUBBANCARISÉ ?

Peut-être que Singapour voit une opportunité dans le développement des idées incubées par ces nouveaux acteurs de la smart finance, qui en créant ce nouvel écosystème DLT, attireront les capitaux sur l'île ou alors exporteront leurs solutions pour s'attaquer aux 3 principaux défis auxquels les pays voisins sont confrontés : l'exclusion financière, les inefficacités du secteur bancaire et une jeune génération outre-passant les usages financiers habituels. Gardons à l'esprit que la population de l'Indonésie, des Philippines et du Vietnam compte à elle seule 470 millions d'habitants, dont 35 % ont moins de 20 ans (en comparaison aux 750 millions d'Européens et aux 335 millions d'US américains). Sur ces marchés émergents, la pénétration d'Internet dépasse les 60 % et l'utilisation sociale mobile avoisine les 55 %.

En savoir plus :

- [Project UBIN moves closer to commercialization](#)
- [Marketnode](#)
- [DBS creates its digital exchange](#)

#3



INITIATIVE PRIVÉE EN FRANCE : LUGH, LE PREMIER STABLECOIN FRANÇAIS

PAR **OLIVIER OU RAMDANE**, CO-FONDATEUR DE LUGH

LE LUGH, C'EST QUOI ?

Lugh (EUR-L) est le premier actif numérique stable adossé à l'euro, basé sur le protocole Tezos et totalement transparent. Afin de permettre la stabilité du Lugh, pour chaque actif numérique émis, un euro est conservé sur un compte bancaire dédié tenu par la Société Générale. C'est un actif adapté au monde d'aujourd'hui, offrant les avantages des actifs numériques et de la blockchain, combinés à la stabilité de l'une des devises les plus échangées au monde.

QUI EST DERRIÈRE LE PROJET ?

La société LUGH créée pour opérer le Lugh est au centre d'un écosystème d'acteurs de premier rang :

- du point de vue technologique, Nomadic Labs, équipe de R&D promouvant le protocole Tezos et la start-up Sceme ;
- Coinhouse, leader de l'investissement en crypto-actifs pour les particuliers et les entreprises en France qui distribue l'EUR-L, autre nom du Lugh ;
- PwC France et Maghreb qui atteste de manière indépendante chaque mois le nombre d'EUR-L en circulation ainsi que le solde du compte bancaire de réserve ;
- et le groupe de distribution Casino qui se positionne ainsi sur l'émergence à terme des moyens de paiement de demain.

QUELLE EN EST L'UTILITÉ ?

Dans un premier temps, l'actif numérique Lugh est proposé aux clients de la plate-forme Coinhouse afin de faciliter les transactions en crypto-actifs pour les investisseurs particuliers

ou professionnels qui cherchent à se protéger du risque lié à la volatilité de ces marchés, en se repliant instantanément et à un coût modeste sur un actif numérique stable.

Nous souhaitons ensuite favoriser une adoption massive auprès des crypto-traders en diversifiant les plateformes d'échanges proposant l'EUR-L.

QUEL EST LE TIMING/QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Nous souhaitons faire du Lugh le stablecoin € de référence utilisé dans le monde de la finance en crypto-actifs, avant de fédérer un écosystème de partenaires autour d'un moyen de paiement innovant et de nouveaux services financiers du quotidien basés sur la technologie blockchain.

Pour en savoir plus, [découvrez l'échange LinkedIn Live talk entre Claire Calmejane, CIO de Société Générale et Cyril Bourgeois, CDO de Casino Group.](#)

#4

OFFRES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET TRANSACTIONS RÉCENTES DE LA FILIALE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORGE

La filiale Société Générale [FORGE](#) offre un accès aux **actifs digitaux** répondant aux meilleures normes bancaires : **structuration et émission, marché secondaire et mise en dépôt.**

La filiale Société Générale FORGE est un pionnier de la production de **security tokens**, offrant de nombreux avantages aux émetteurs et aux investisseurs :

- Rapidité des transactions ;
- Baisse des coûts d'accès au marché et réduction du nombre d'intermédiaires ;
- Automatisation des événements liés aux titres financiers ;
- Transparence des transactions ;
- Mise au point de nouveaux instruments hybrides (utility tokens) autorisés par la loi PACTE en France.

Dernières opérations :

En émettant le premier produit structuré en tant que security token sur une blockchain publique, le modèle d'exploitation innovant de [la filiale Société Générale FORGE](#) complète une nouvelle étape de son développement : **permettre aux security token d'être directement intégrés aux systèmes bancaires conventionnels interfacés avec le format SWIFT.**



[Découvrez le replay de l'échange](#) avec Jean-Marc Stenger, CEO de Société Générale FORGE sur la première émission d'obligations sur une blockchain publique de la BEI.

Tout savoir sur la portefeuille de Société Générale Ventures : ventures.societegenerale.com

